

Description

Le poseur ou la poseuse de sol-parquet habillent les sols de textiles, de résilients (moquettes, PVC, linoléum, caoutchouc) ou de parquets (bois massif, stratifié). Ils recouvrent, protègent et embellissent les planchers, parfois aussi les murs, de logements, bâtiments administratifs, scolaires, commerciaux ou industriels.

Leurs principales activités consistent à :

Etude et conseil

- lire et interpréter les plans, schémas et indications fournis par l'architecte ou l'architecte d'intérieur; examiner la demande d'un propriétaire, en discuter;
- conseiller les clients quant au choix du revêtement, de la teinte et des motifs, en tenant compte de l'usage du local (chambre, couloir, etc.) et de son environnement (style des meubles, couleur des peintures, etc.);
- consulter des catalogues, montrer des échantillons;
- mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux; établir un devis et fixer les délais;
- commander les matériaux, organiser leur transport et leur entreposage sur le lieu de travail;

Travaux préparatoires

- vérifier l'état du sol ou du mur, dans certains cas, arracher un ancien revêtement;
- aplanir, poncer, nettoyer une surface neuve; remettre en état une chape détériorée;
- appliquer la couche de fond, lisser, étancher; poser un sous-parquet;
- adapter éventuellement une isolation thermique ou phonique;

Pose et finition

- choisir une technique et un plan de pose appropriés, en fonction du type de support, de la surface à recouvrir, des obstacles présents dans la pièce;
- dérouler les lés (rouleaux) de moquette ou de résilient; étaler une mince couche de colle; appliquer le revêtement, presser à l'aide d'un rouleau lourd jusqu'à parfaite adhérence;
- découper, ajuster aux mesures exactes, confectionner les joints;
- assembler les éléments de parquets en bois massif (chêne, hêtre, frêne, essences exotiques) ou stratifié, assortir les couleurs, composer les motifs, les damiers; coller ou clouer, scier pour ajuster;
- poser les plinthes et les profils de finition (nez d'escaliers, seuils de portes);
- appliquer, sur certains revêtements, un produit protecteur facilitant leur entretien;
- poncer, vitrifier, cirer ou huiler les parquets, à l'aide de machines, pour les protéger et les mettre en valeur.

Environnement de travail

Les poseurs de sol-parquet travaillent à l'intérieur d'immeubles ou de locaux neufs ou en restauration. Ils effectuent leurs tâches à genoux, dans des positions parfois inconfortables. Ils se déplacent sur des chantiers et chez des particuliers où ils collaborent avec d'autres professionnels du bâtiment et de l'aménagement intérieur. Leurs horaires sont en principe réguliers.

Formation

La formation de poseur ou de poseuse de sol-parquet s'acquiert par un apprentissage dans l'une des orientations suivantes: parquets, revêtements textiles et résilients.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Morges;
- cours interentreprises (22 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de poseur ou de poseuse de sol-parquet avec mention de l'orientation.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Préparation, mesure et contrôle du support	240
Pose de revêtements et de parquet	360
Culture générale	360
Sport	120
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Bonne représentation spatiale
- Ordre et propreté
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Le poseur ou la poseuse de sol-parquet trouvent du travail dans des entreprises de pose de revêtements, dans des maisons de décoration d'intérieurs ou dans des parqueteries. L'émergence de nouveaux matériaux offre des diversifications dans la pose de sols sportifs, antistatiques, pour salles d'ordinateurs, etc. Se spécialiser dans la vente permet, après une expérience professionnelle suffisante, de travailler comme conseiller-ère technique, conseiller-ère de vente ou de s'installer à son propre compte.

CFC délivrés en Suisse romande en 2019:

FR: 2; GE: 1; NE: 2; VD: 3; VS: 2.

Perfectionnement

Les poseurs de sol-parquet peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire dans l'autre orientation, 1 an;
- cours spécialisés proposés par les organisations du monde du travail;
- brevet fédéral de chef-fe poseur-se de revêtements de sols, formation en emploi, Tolothenaz;
- brevet fédéral de spécialiste d'aménagement intérieur, formation en emploi, Selzach (enseignement en allemand);
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Charpentier CFC/Charpentière CFC
- Constructeur de sols industriels et de chapes CFC/Constructrice de sols industriels et de chapes CFC
- Menuisier CFC: menuiserie/Menuisière CFC: menuiserie
- Paveur CFC/Paveuse CFC
- Tapissier-décorateur CFC/Tapissière-décoratrice CFC

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Département Bois & Métal
Av. de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<http://www.cepm.ch>

Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)
Winterhaldenstrasse 14A
3627 Heimberg
Tél.: 033 438 06 40
<http://www.parkett-verband.ch>

Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sols
Secrétariat
Rte Paderewski 2
1131 Tolothenaz
Tél.: 021 632 12 10
<http://www.grps.ch>

Solsuisse
Association des commerces spécialisés de revêtements de sols
Industriestrasse 23
5036 Oberentfelden
Tél.: 062 822 29 40
<http://www.bodenschweiz.ch>